



## **CNU-Section Neurosciences (69)**

**Lundi 18 mars 2024**

### **Motion sur la promotion Hors Classe (HC) des maîtresses et maîtres de conférences**

---

La section CNU Neurosciences-69 réunie exceptionnellement le 18 mars 2024 dénonce la baisse du nombre de promotions à pourvoir pour les MCF HC. L'arrêté du 13 février 2023 a en effet acté l'effondrement du taux de promotion : ce taux, qui était de 20% des promouvables jusqu'en 2022, est passé à 15% en 2023, puis 12,5% en 2024 pour atteindre 10% en 2025 [1].

Cette situation est inadmissible : la qualité des dossiers ne fait que croître et les sections CNU promeuvent en HC de plus en plus de collègues ayant des dossiers de professeur.

La section 69 Neurosciences s'associe aux motions des autres sections et de la CP-CNU pour demander un retour au taux de promotion d'au moins 20 % pour l'avancement au grade MCF HC.

*Motion votée le 18 mars 2024 par la section 69 du CNU*

*Vote à l'unanimité des membres présents : pour 24, contre 0, abstention 0,*

[1] Arrêté du 13 février 2023 fixant pour les années 2023, 2024 et 2025 les taux de promotion dans certains corps de fonctionnaires relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047278227>